

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 94 (1958)
Heft: 30

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMEN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE





CARAN D'ACHE

Auberge du Chalet-à-Gobet

Nos bonnes spécialités de campagne
Les vins de la Ville de Lausanne
Salles pour sociétés et écoles

Gluntz Pierre, Tél. (021) 4 41 0
(pour décembre prix spéciaux pour écoles)

Weith
R. DE BOURG
LAUSANNE

Envois à choix

TRICOTAGES
ET
SOUS-VÊTEMENTS
DE QUALITÉ

Alkoholfreies
Hotel-Restaurant
OBERBERG
HEUBAUER AM RHEINFALL

Si votre classe visite

LA CHUTE DU RHIN
ne manquez pas de loger chez nous.
Dépendance spécialement installée
pour le logement d'écoles et de
touristes. — Tél. (054) 5 14 90

La peinture sur céramique pour tous

par Gertrude Derendinger

68 pages, grand format (21 x 30 cm) avec reproductions de 216 pièces de céramique peintes à la main et 26 pages de modèles de dessins. **Prix : Fr. 10.35.**

Le texte offre sous forme succincte de nombreux conseils pratiques sur la manière d'éviter les défauts qui n'apparaissent d'ordinaire qu'après la cuisson. L'ouvrage se recommande avant tout par sa diversité: de ravissants motifs tirés de la faune et de la flore alternent avec des décors de style moderne abstrait.

Ce livre, qui est publié également en allemand, en anglais et en italien, se vend avec un succès extraordinaire dans 19 pays déjà.

En vente dans tous les bons magasins d'articles pour le dessin et la peinture artistique et chez l'éditeur. (Envoi franco par l'éditeur quand le montant est payé d'avance au compte postal III b 555.)

Editions RIA

Wynigenstr. 15, Burgdorf / Suisse

Famille égyptienne, habitant le Caire, cherche

institutrice ou gouvernante

romande, ayant connaissance de l'anglais, capable de s'occuper de deux enfants de 6 et 8 ans. La famille passe chaque année deux mois en Suisse. Prière d'adresser les offres à **Madame C. Ramseyer, rue de Nidau 4, Bienne.**

Quelle famille d'instituteur habitant
GENÈVE ou environs, prendrait en pension un

garçon de 15 ans et demi

pendant son apprentissage.
Ecrire à **Louis STALDER, 6, rue Bautre, Genève.**

SOMMAIRE

Partie corporative : Journées pédagogiques internationales de Trogen. — Vaud: Rentrée. — Un peu notre faute. — Merci, collègues. — Postes au concours. — † Marcel Belet. — Rencontres internationales de la Guilde de travail. — Cours romand d'orientation professionnelle. — Communiqué. — Centenaire de la SSMG. — Neuchâtel: Traitement du personnel enseignant. — Rappel. — Nécrologie. — Jura bernois: Plan d'études des écoles secondaires de langue française. — Cours de manipulations élémentaires de sciences naturelles. — Divers: Société suisse de préhistoire. — «L'information au service du travail social». — Variété: Pédagogie.

Partie pédagogique : G. Mutzenberg: Hors de la nuit des temps.

Partie corporative

Journées pédagogiques internationales
de Trogen

15-23 juillet 1958

Pour la cinquième fois, le Village Pestalozzi a accueilli plus de huitante participants aux Journées patronnées par les Sociétés pédagogiques et l'Unesco. Tant par l'importance des problèmes étudiés que par la résonance profonde qu'ils ont suscitée, ces journées m'ont paru atteindre une densité particulière.

Programme chargé — trop peut-être —, mais laissant des heures de détente appréciées, et comportant des excursions bienvenues, favorisant les échanges et les entretiens. M. Willi Vogt, rédacteur du journal de nos collègues suisses-allemands, a voué un soin attentif au choix des conférenciers et c'est une pléiade de pédagogues de premier plan qui viendront, sur le thème de la personnalité du maître, présenter non des théories abstraites, mais de faits d'expériences et des conclusions pratiques. Des groupes de discussion apportaient leurs remarques et leurs questions. Allemands et Nordiques sont en majorité, et la langue française ne sera représentée — mais avec quelle autorité ! — que par le brillant exposé de M. Pierre Rebetez, qui sous le titre « Pédagogie de l'effort », donnera les conclusions de sa vaste enquête sur « L'Ecole et le monde moderne ». M. Auguste Vivès (Luxembourg) a également présenté une conférence en français. Les vues originales de M. Rebetez ont suscité une discussion animée, et cette citation de Paul Valéry « Il n'y a qu'une chose à faire, c'est de se refaire », illustre bien la nécessité de rester disponible et de fuir la routine desséchante.

On doit à M. Hans Aebli, maître à l'Oberseminar de Zurich, une étude réputée de la pensée pédagogique de Jean Piaget. Sous le titre « Psychohygiène des Lehrers », il nous entretint des problèmes personnels de l'éducateur, dont le comportement, comme celui de tout être, est déterminé, au moins partiellement, par les forces obscures du subconscient, dont on ne peut sous-estimer l'importance. Une profession qui s'exerce sous les regards inquisiteurs et pas forcément bienveillants du public réclame une certaine force de caractère, et exige, pour demeurer créatrice et entraînée, que ceux qui l'exercent aient appris à se libérer de complexes paralysants. M. Hans Aebli, qui se souvient avec plaisir d'avoir perfectionné son français dans la famille Léderrey aux Monts de Grandvaux, apporta à son exposé un tact et une mesure dont chacun lui sut gré. Il proposait des conclusions fort intéressantes sur les complexes fréquents de frustration et d'agressivité qui sont à l'origine de tant de névroses.

L'aide que la psychologie peut apporter à l'éducateur était définie avec pertinence par M. le professeur Heinrich Roth, de Francfort, qui s'élevait contre le demi-savoir néfaste que dispensent à l'envi les pages sentimentales de certains journaux. Par contre le pédagogue trouve dans les données de la psychologie moderne une aide appréciable; non des recettes — n'en est aucune en éducation —, mais des directives précieuses.

Le problème universel de la formation et du perfectionnement du personnel enseignant était étudié par le Dr Hermann Schnell, directeur de l'Institut pédagogique de Vienne. On attend toujours plus du maître à tous les degrés, et se maintenir des années durant au niveau des

exigences de la tâche demande vigilance et information incessantes. La discussion a fait connaître diverses dispositions, en Suisse et ailleurs, qui visent à compléter le bagage culturel et la formation professionnelle des enseignants.

A côté de ces thèmes généraux, traités avec une incontestable autorité, le programme comportait de brefs exposés sur la situation de l'enseignement dans divers pays. M. Auguste Vivès, professeur à l'Ecole européenne du Luxembourg, parla du programme de cet établissement, où 510 élèves de six nations sont formés selon les exigences d'une Europe unie, notamment sur le plan des connaissances linguistiques. Un effort particulier est porté sur la culture commune aux pays d'Europe, et le type de maturité auquel accèdent les élèves est reconnu dans les six pays intéressés. Ainsi la communauté européenne née du groupe Charbon-Acier trouve une nouvelle application dans cette coéducation génératrice, espère-t-on, de lendemains pacifiques. Ecoles de parents en Autriche, maîtres itinérants en Finlande, classes de développement en Angleterre, conditions d'enseignement dans un lycée français comptant 3700 élèves, transport d'écoliers dans certaines régions de la Suède, ces intéressantes réalisations ont fait l'objet de brèves communications, composant une image animée et combien émouvante de l'effort sans cesse accru pour une école à la mesure de l'enfant, et pour une utilisation de tous les moyens facilitant l'accès aux études à ceux qui en sont capables.

Enfin, sonnant le rappel des énergies et des enthousiasmes, Frau Lotte Müller (Rektorin der Gaudigschule, Berlin), évoquait avec ferveur une école où l'enfant se sent chez lui, entouré de confiance et d'amour, concluant par ce vers de Rostand : « En croyant à des fleurs, souvent on les fait naître ! »

M. Rolf Wirz (Zurich), M. Fritz Schneeberger (Winterthur), Frau Dr Stella Klein-Löw (Vienne), apportaient leurs messages toniques et leurs pensées constructives. A côté de ce riche menu, on a trouvé le temps de chanter journalièrement sous la direction de M. Ernest Klug, maître de chant au Village Pestalozzi, et de préparer de fort jolies choses pour la soirée finale, où rivalisèrent les productions folkloriques de treize pays ! Le directeur du village, M. Arthur Bill, expliqua les conditions d'enseignement dans les différents degrés de cette communauté qui groupe actuellement 220 enfants de neuf pays.

Tout en remerciant Willi Vogt et ses collaborateurs, le délégué de la SPR a déploré qu'un si remarquable programme ne tienne que fort peu compte des auditeurs de langue française. En effet, tant par le choix des conférenciers que par la provenance des participants, les journées de Trogen s'adressent surtout à des auditeurs de langue allemande. Que vous en semble, chers collègues ? Verriez-vous avec faveur l'organisation d'une Semaine pédagogique romande en 1959 ? Avez-vous des suggestions quant au lieu, à la date, au programme ? Seriez-vous disposés à collaborer à son organisation ? A côté d'un grand nombre de collègues pleinement satisfaits de leur enseignement (heureusement !) il en est plusieurs qui nous ont fait part de leurs doutes, de leurs difficultés, de leur désir de partager leurs préoccupations mieux qu'au terme de hâtives séances. Le Comité SPR est prêt à aller de l'avant, s'il se sait soutenu dans un projet qui a trouvé à Trogen une brillante réalisation.

André Pulfer.

VAUD

Rentrée

La matière pour ce premier numéro de la rentrée étant fort abondante, je ne fais pour aujourd'hui que vous dire : Bonjour et bonne rentrée !

Dès la semaine prochaine, j'espère pouvoir vous donner un reflet de l'activité estivale de votre comité et vous tenir au courant de son activité actuelle (questionnaire, motion Jaunin, loi, etc.).

P. B.

Un peu notre faute

« Le canton de Vaud, depuis plus de dix ans, occupe l'un des derniers rangs du classement. » (Il s'agit des examens de gymnastique lors du recrutement.) C'est ainsi que commence la circulaire envoyée le printemps dernier par M. Perrochon, notre inspecteur cantonal de gymnastique, aux municipalités vaudoises (et par elles aux commissions scolaires), aux directeurs des établissements scolaires, aux sociétés sportives et aux mouvements de jeunesse. A l'appui de cette brutale constatation, la statistique fédérale pour 1957 accompagne la circulaire : Vaud y figure à l'avant-dernier rang pour la somme moyenne des notes, et au dernier pour l'obtention des mentions.

Quelle importance accorderons-nous à cette statistique ? En notre qualité de citoyen vaudois, notre amour-propre souffrira-t-il ? Questions auxquelles il ne me semble pas nécessaire de répondre ici.

M. Perrochon, lui, responsable de la gymnastique scolaire dans notre canton, et conscient de cette responsabilité, s'en pose d'autres, desquelles je ne retiendrai qu'une seule, qui met en cause le corps enseignant primaire : « L'école vaudoise (primaire - secondaire - supérieure) ne fait-elle pas tout son devoir dans ce domaine ? » Car M. Perrochon pense — et nous ne pouvons qu'être de son avis — que l'école vaudoise porte sa part de responsabilité dans cet état de chose.

Laissons de côté les considérations dans le genre de : Jusqu'à quel point la statistique reflète-t-elle la réalité ? Les examens de fin de scolarité donnent-ils statistiquement les mêmes résultats que ceux du recrutement ? L'école doit-elle contribuer à préparer des soldats ? Un soldat médiocre en gymnastique est-il nécessairement un mauvais soldat, et inversement ? — Arrêtons-nous seulement à ceci :

Sur 32 heures hebdomadaires, l'école primaire dispose de 3 heures de gymnastique. Et que je fasse un peu mon examen de conscience :

Suis-je d'abord persuadé que ces trois heures sont indispensables à l'enfant pour son équilibre mental, intellectuel et physique ? Et là importe l'esprit dans lequel je donne la gymnastique : je dois y croire pour qu'elle soit efficace et pour que l'enfant y croie à son tour ; de ce point de vue, il n'y a pas de différence entre elle et l'orthographe, par exemple.

Je dispose d'emplacements — préau, terrain ad hoc, salle —. Est-ce que j'en profite ? (Si je n'ai rien, ai-je entrepris des démarches auprès des autorités communales et cantonales ? Et je sais que M. Perrochon est prêt à me soutenir.) J'ai reçu du matériel : est-ce que je l'utilise intelligemment ?

J'ai une classe mixte, ou à deux, trois degrés : est-ce que j'organise mes leçons rationnellement ?

Aurais-je peur de la vérité et n'oserais-je pas avouer que je ne réponds à satisfaction qu'à la moitié de ces questions ? Mais j'ai une chance : c'est que les enfants aiment la gym, et qu'il me sera ainsi d'au-

tant plus facile de repenser cet enseignement, de le réorganiser dans ma classe, et d'y trouver détente, joie et santé.

P. B.

P. S. — Je tiens à remercier ici M. Perrochon qui a accepté de discuter le sujet avec moi : c'est un nouveau pas vers la collaboration généralisée que je souhaite entre le corps enseignant et ses autorités.

Merci, collègues !

Les jeunes Allemands, ramenés en Suisse romande par leurs camarades, des élèves de nos primaires supérieures, pour la plupart, viennent de nous quitter, enchantés de leur séjour, enrichis d'une amitié cordiale, pourvus d'un goût nouveau pour notre langue.

De nombreux remerciements me sont parvenus de parents enchantés de nos échanges. Tant mieux pour cette réussite ! Mais ce succès est dû au dévouement de nombreux collègues : ceux de la commission CRJ-SPV, dont le chef des quatre convois successifs. Merci à tous ceux qui se sont annoncés, et qui ont accompagné ces convois, prenant sur leurs vacances pour nous donner un coup de main. Et vous, Mesdames, qui avez accompagné vos maris lors de ces longs voyages, croyez à la reconnaissance de ces jeunes gens. Pour notre école, pour nos élèves, merci, collègues !

Croix-Rouge de la Jeunesse - SPV.

R. Joost, Begnins.

Postes au concours

Jusqu'au 17 septembre :

Lausanne :

- Quelques postes de maîtresses enfantines ;
- 2 postes de maîtresses ménagères ;
- 1 ou 2 postes de maîtres de gymnastique ;
- 1 ou 2 postes de maîtres de classes primaires sup.

La commune de Lausanne verse un complément de salaire de 1 890 fr. + 4 augmentations biennales, soit au total **2 520 fr.**, au personnel enseignant masculin, et de 1 420 fr. + 4 augmentations biennales de 120 fr., soit au total **1 890 fr.**, au personnel enseignant féminin.

Jusqu'au 10 septembre 1958 :

Essertines-sur-Rolle : instituteur primaire ; entrée en fonctions le 27 octobre 1958.

Froideville : instituteur primaire ; entrée en fonctions le 1er novembre 1958.

Pomy : institutrice semi-enfantine ; entrée en fonctions le 27 octobre 1958.

Institutrice primaire ; entrée en fonctions le 27 octobre 1958. (Pour la classe primaire, ne se présenter que sur convocation.)

Jusqu'au 17 septembre 1958 :

Belmont-sur-Yverdon : instituteur ou institutrice primaire ; entrée en fonctions le 27 octobre 1958.

Gilly-Bursins : instituteur primaire.

Susevaz : maîtresse de travaux à l'aiguille ; entrée en fonctions début du semestre d'hiver.

Vallorbe : maîtresse enfantine ; les candidates sont priées d'adresser un bref curriculum vitae au directeur des écoles de Vallorbe.

† Marcel Belet

Le 28 juin dernier, notre collègue Marcel Belet demandait au comité central SPV d'accepter sa démission de membre actif de notre société. Il s'apprêtait en effet à cesser son activité au 31 décembre, atteint par la limite d'âge.

Quelle n'était pas notre stupeur, moins d'une semaine après la réception de cette lettre de démission, d'apprendre le décès subit de cet instituteur qui allait prendre incessamment une retraite méritée! Vendredi 4 juillet, au petit cimetière de Mauborget, les parents, amis et camarades de classe de Marcel Belet adressaient un dernier adieu à ce collègue surpris en pleine activité par la mort.

Titulaire du brevet de 1917, Marcel Belet effectua durant deux ans quelques remplacements; puis il fut nommé successivement à la tête de différentes classes du canton, en particulier au Pays-d'Enhaut, à Lausanne, à Fontanezier. Il aimait notre Jura auquel il s'était attaché, et en 1954 il accepta la direction de la classe intercantonale de la Nouvelle-Censière, classe qu'il dirigeait encore quand la maladie l'a terrassé.

La SPV rend un dernier hommage de reconnaissance à ce membre fidèle durant quarante années et renouvelle à Mme Belet et à sa fille sa plus vive sympathie.

Rencontres internationales de la Guilde de travail

Il y a plus de six ans, quelques maîtres vaudois créaient la Guilde de travail. Le mouvement ne tarda pas à prendre de l'ampleur: il groupe aujourd'hui une centaine de membres répartis dans toute la Suisse romande. Loin d'être des fanatiques, ces collègues recherchent en toute objectivité le moyen d'appliquer les techniques Freinet dans nos classes suisses. Ils n'ont jamais eu d'autre but que de renouveler leur enseignement par des méthodes que des milliers de maîtres étrangers ont éprouvées.

C'est précisément pour bénéficier des expériences faites chez nos voisins que la Guilde de travail organise, les 20 et 21 septembre, des Rencontres internationales. Le programme, fort copieux, prévoit des séances de travail, la discussion d'un rapport et une conférence d'un maître de Paris sur ses expériences dans une classe de ville. Les sujets traités ne s'adressent pas qu'à des spécialistes: voyez plutôt:

Comment appliquer les techniques Freinet dans une classe de ville?

La pratique du texte libre.

Présentation et critique de peintures d'enfants.

Mise au point de fiches de travail.

Comment créer une coopérative scolaire?

De plus, des groupes d'enfants feront des démonstrations de travail à l'imprimerie et à la peinture libre.

Tous les collègues désireux de s'informer de nos techniques sont invités à se joindre à nous pour ces journées.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de F. Barbay, ch. de la Rosière 2, Lausanne.

Cours romand d'orientation professionnelle

L'Association suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis (ASOPPA) vient d'organiser à Morges, du 14 au 19 juillet 1958, en collaboration avec l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), un cours de perfectionnement à l'intention des conseillers de

profession de la Suisse romande et du Tessin désirant se tenir au courant de tout ce qui touche à leur délicate mission.

Les quelque trente participants furent accueillis, lors de la séance d'ouverture, par le directeur du cours, M. James Schwar, vice-président de l'ASOPPA et président du groupe romand des orienteurs professionnels. M. Ch.-P. Serex, syndic, leur apporta le salut de la ville de Morges.

Il ne nous est guère possible de donner dans ce bulletin un compte rendu détaillé des conférences prévues au programme et qui furent toutes suivies de discussions particulièrement nourries. Nous nous bornerons à n'en relever que les titres.

«L'école et l'orientation professionnelle (y compris l'orientation scolaire)», par M. Adrien Martin, chef de service, Lausanne.

«Le système endocrinien et l'orientation professionnelle», par M. le docteur Lanini, Lausanne.

«Intelligence générale, aptitudes scolaires et habileté manuelle», par M. Alfred Sudan, Fribourg.

«Etude d'un test de personnalité: le Wartegg», par Mme Zanovello, Padoue.

«Etude d'une batterie de tests américains», par M. Cardinet, Neuchâtel.

«L'artisanat féminin à l'heure actuelle», par Mlle A. Perret, Lausanne.

«Les professions féminines hospitalières», par Mlle Rau, Lausanne.

«Les métiers de la serrurerie, leur importance dans l'artisanat et l'industrie», par M. H. Combe, Morges.

«Le technicum et la profession d'électronicien», par M. Marti, directeur de l'Ecole des métiers, Lausanne.

«Le géomètre, le technicien-géomètre, le dessinateur-géomètre», par M. P. Stouky, Genève.

«Les métiers de la boulangerie», par M. Pouly, Clarens-Montreux.

«Le film d'information professionnelle, qualités requises, méthodologie», par M. Lienert, Baden.

«La révision de la loi fédérale sur la formation professionnelle du 26 juin 1930», par M. Loutz, de l'OFIAMT, Berne.

Les orienteurs eurent aussi l'occasion de visiter plusieurs entreprises morgiennes telles que la fabrique coopérative de pâtes alimentaires, la biscuiterie Oulevay, les établissements SIM, la fonderie Neeser, la fabrique de machines de cave E. Friederich et fils, la Cave des viticulteurs, ainsi qu'un domaine viticole à Bougy-Villars.

Des exposés circonstanciés leur furent faits sur l'organisation du travail dans ces entreprises et sur les métiers, soumis ou non à la loi sur la formation professionnelle, s'y pratiquant.

Une partie familière des plus réussies mit le point final à cette semaine de travail en commun. Brillamment conduite par M. H. Parel, directeur de l'Office cantonal vaudois d'orientation professionnelle, la soirée fut agrémentée des productions toutes de grâce et de fraîcheur du «Chœur des Mouettes» que dirige Mme L. Opienska-Barblan, à Morges.

Communiqué

Retraite des institutrices à Crêt-Bérard

12-14 octobre 1958

Thème général: «Jésus enseignait avec autorité.»

Enseigner: un des plus beaux métiers. Il est cependant délicat, usant et vite usé. Tout le problème réside dans celui de l'autorité. En particulier, comment gagner les éléments difficiles de nos classes?

Quelques principes de base seront rappelés et expliqués au cours de la retraite. Mais surtout des faits, des cas concrets seront cités, montrant comment l'autorité d'un chef s'affirme et transforme un groupe humain difficile.

Un minimum de théorie, une moisson de faits, des heures de détente et de joie, voilà ce que nous vous proposons pour cette retraite autour de ce sujet capital.

S'inscrire à la Résidence de Crêt-Bérard, Puidoux, Vaud, le plus vite possible et avant le 7 octobre. Tous les inscrits recevront immédiatement le programme détaillé de la retraite ainsi que toutes indications utiles concernant la retraite et le voyage.

Important ! Faites connaître cette retraite. Amenez-y vos amies.

Nous signalons qu'une retraite **pour les instituteurs** aura lieu du 23 au 25 octobre, et que le programme qui la concerne peut être obtenu à la même adresse : Résidence de Crêt-Bérard, Puidoux, Vaud.

Centenaire de la Société suisse des maîtres de gymnastique

Les 6 et 7 septembre 1958

Bienvenue à Lausanne !

Mesdames, Mesdemoiselles,

Vous tous, chers collègues et amis de Suisse, Laissez-nous aujourd'hui vous accueillir : Lausanne, la cité élue pour y fêter le centenaire de notre société.

Samedi, des démonstrations gymniques d'élèves lausannoises, des joutes sportives à votre intention vous retiendront dans l'enceinte du stade. Mais, fermée la porte du stade, voici que d'autres horizons vont s'ouvrir à vos regards, d'un cachet plus ancien, tant dans les pierres du château de Chillon, patinées par le temps, que dans celles des murs de Lavaux. Il est également prévu une soirée où nous espérons que chacun saura puiser des heures de détente, de récréation...

Puisse Lausanne signifier à ses hôtes de quelques heures tel port aux eaux calmes, où des mains ouvertes se tendront vers eux, dans une atmosphère de soleil et de clarté. *Claude Giroud.*

PROGRAMME

Samedi 6 septembre : stade des Marronniers, Pontaise (autobus spéciaux gare centrale, à l'arrivée des trains du matin de 9 h. 40 à 10 h.) :

10 h. 15 - 12 h. 15 : Démonstrations pratiques avec classes. Thème proposé : agilité et courage.

12 h. 45 : Dîner sur le terrain, lunch.

13 h. 30 - 17 h. 30 : Tournoi de jeux.

19 heures : Souper dans les hôtels respectifs.

Dès 21 heures : Soirée familiale et récréative.

Dimanche 7 septembre (journée du Centenaire) :

8 heures : Services religieux (églises du Valentin et de Saint-Laurent) ;

9 heures - 10 heures : Célébration du Centenaire à l'Aula de l'Université ;

10 h. 15 : Départ en car pour Chillon, par la corniche de Lavaux. Réception et visite du château ;

13 heures : Banquet officiel du Centenaire à la Salle des XXII Cantons.

Communications du comité d'organisation

Le comité d'organisation se plaît ici à remercier tous les participants, de près et de loin, qui ont su respecter les délais d'inscription.

Il prévoit, pour les manifestations du samedi, un nombre de 350 personnes qui seront présentes sur les terrains de sport. A titre de comparaison, on peut citer le nombre de 150 participants qui fut atteint à Bâle.

Parmi nos invités figurent notamment plus de 20 membres d'honneur de la SSMG, 15 présidents d'associations cantonales, 25 invités de la SSMG et du CO.

Grâce aux membres qui s'inscrivent dans les délais prescrits, le Co a pu mettre sur pied une excursion en bateau à vapeur, pour la soirée du samedi. On compte que 300 personnes monteront à bord du bateau frété par la Compagnie Générale de Navigation.

L'heure de départ du bateau, en rade d'Ouchy, est fixée à 21 h., en cas de beau temps. En cas de mauvais temps, les participants pourront se renseigner en téléphonant au No 11, ou à la Gare centrale de Lausanne, à l'arrivée des trains.

Célébration du Centenaire, Aula de l'Université, dimanche 7 septembre.

Le Président Central espère que nombreux seront ceux qui se feront un devoir d'assister à la séance de célébration du Centenaire, à l'Aula du Palais de Rumine.

A l'intention des retardataires !

On peut encore s'inscrire, exceptionnellement. Pour les détails administratifs, prière de consulter le numéro de mai de « l'Education Physique ».

PROGRAMME DES JOUTES SPORTIVES

Samedi après-midi 6 septembre, de 13 h. 30 à 17 h. 30

Nombre d'équipes inscrites :

41, réparties dans les jeux	basketball :	4
suyants :	balle à la corbeille	14
	balle au poing	6
	volleyball	17

Emplacements de jeux

Basketball

Terrain du Vélodrome

1 groupe disputera les rencontres selon la formule championnat ;

chaque équipe devra jouer 3 matches au minimum.

Balle à la corbeille

Stade des Marronniers

4 terrains seront mis à disposition des équipes, divisés en 3 groupes, qui joueront selon la formule championnat. Finale en poule à 3, pour les premiers de chaque groupe.

Chaque équipe devra jouer 4 à 5 matches.

Balle au poing

Terrains du Bois Gentil et du Bois Mermet

Les 6 équipes inscrites formeront vraisemblablement un seul groupe et disputeront tous les matches les uns contre les autres.

Volleyball

Terrain du Vélodrome

4 à 5 terrains seront mis à disposition des équipes, divisés probablement en 4 groupes ;

chaque équipe disputera 3 à 5 matches au minimum.

Arbitrage

1 arbitre sera affecté à chaque terrain, auquel il sera adjoint 1 arbitre neutre, qui sera présent tout l'après-midi.

Seul le jeu de **la balle au poing** sera arbitré par des participants.

Remarque : en cas de mauvais temps, les jeux seront organisés dans les huit halles de gymnastique de la ville de Lausanne, qui ont été retenues à cette intention. Il faudra renoncer alors au seul jeu de la balle au poing.

Liste des équipes inscrites

Basketball

Dübouard, Yverdon, Neuchâtel, Genève, Vevey (év.).

Balle à la corbeille

Thoune (messieurs), Aarau, Hérisau, Oberaargau (1 équipe dames et 1 équipe messieurs), Thoune (dames), Berne (1 équipe dames et 1 équipe messieurs), Zurich

(1 équipe dames et 1 équipe messieurs), Bienne I et Bienne II, Horgen, Lucerne.

Balle au poing

Limmatthal, Saint-Gall, Berne, Bâle, Soleure, C.T. de la SSMG.

Volleyball

Berthoud, Thoune, Lucerne (dames), Berne (dames), Bienne (1 équipe dames et 1 équipe messieurs), Oberemmental (1 équipe dames et 1 équipe messieurs), Neuchâtel, Grisons, Genève (1 équipe dames et 1 équipe messieurs), Lausanne (1 équipe dames et 2 équipes messieurs), C.T. de la SSMG.

NEUCHÂTEL

Traitement du personnel enseignant

dès le 1er juillet 1958

Fonctions	Traitement de base		Traitement de base + 10 % allocation		Traitement de base + 10 % allocation + allocation de ménage	
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
Maîtres de 9e et de classes spéciales	9 800	12 800	10 780	14 080	11 380	14 680
Instituteurs	9 300	12 300	10 230	13 530	10 830	14 130
Maîtresses de 9e et de classes spéciales	8 000	10 200	8 800	11 220	9 400	11 820
Institutrices	7 500	9 700	8 250	10 670	8 850	11 270

C'est en vertu de la loi sur les traitements (art. 28) que l'allocation de renchérissement a été portée de 8 à 10 %.

Rappel

aux instituteurs faisant partie de la Croix-Rouge de la Jeunesse

Chers collègues,

Permettez-nous de vous rappeler notre circulaire et de vous poser quelques questions en vue de l'établissement de nos feuillets.

Comment avez-vous appris à connaître la Croix-Rouge de la Jeunesse ?

Quelles activités avez-vous choisies parmi toutes celles qu'elle vous propose ? Correspondance ? Echanges divers ? Œuvres sociales ?

Quelles furent les réactions des élèves ou peut-être des parents ou des autorités scolaires ?

Avez-vous pu constituer votre classe en groupe autonome avec son comité d'élèves, ou bien l'activité reste-t-elle dirigée par vous ?

Quelles furent les avantages ou les difficultés que vous rencontrâtes en faisant partie des Juniors ?

Avez-vous des critiques à faire à la Croix-Rouge de la Jeunesse ? lesquelles ? Que désirez-vous de nous pour l'avenir ?

Aurons-nous quelques nouvelles de vous pour notre petit journal ? Ou bien faisons-nous un rêve irréalisable ?

C'est sur cette dernière question que nous vous laissons en vous envoyant nos meilleurs messages.

*Commission de la CRJ,
avenue du Premier-Mars 2, Neuchâtel.*

Nécrologie

Le 31 juillet, une collègue retraitée, Mlle Stella Clerc, nous quittait après quelques semaines de maladie, âgée de 73 ans.

Mlle Clerc aimait son école où elle exigeait une discipline stricte et un travail bien exécuté. De nature très sensible, notre collègue se donnait complètement à ses élèves qu'elle affectionnait beaucoup. Elle enseigna d'abord dans une famille en Hongrie puis, en 1908, elle revint au Locle pour prendre la tête d'une classe des Calames durant trois ans ; elle passa ensuite en ville au degré moyen où elle resta jusqu'au moment de sa retraite en 1947. Ce sont donc 38 ans qu'elle consacra à l'école publique. Fille d'instituteur, elle possédait de grandes qualités pédagogiques dont purent bénéficier des centaines de fillettes. Notre collègue s'était rattachée à notre association dès le début de sa carrière. Elle était assidue à nos séances.

Cette institutrice n'avait plus de famille. Depuis longtemps elle partageait sa vie avec une précieuse amie qui sera douloureusement affectée par son départ et à qui nous présentons notre plus vive sympathie.

W. G.

JURA BERNOIS

Plan d'études des écoles secondaires de langue française

La Commission du plan d'études des écoles secondaires de langue française, désignée par la Direction de l'instruction publique, a tenu jusqu'ici dix séances. Après avoir procédé à un tour d'horizon complet, elle a concentré son attention sur trois problèmes fondamentaux qui fixeront le cadre de son travail futur. Ce sont :

- a) Une enquête publique sur l'école secondaire ;
- b) Une analyse de la structure de l'école secondaire, sur la base de la nouvelle législation scolaire ;
- c) Une étude des répercussions à l'école de la semaine de cinq jours.

Nous pensons qu'il est utile de donner un compte rendu succinct de ces travaux, espérant qu'il suscitera des discussions au sein du corps enseignant et apportera de nombreuses suggestions à la commission d'études.

a) Enquête publique

La commission a jugé utile d'organiser une consultation très large sur le problème de l'école secondaire. Un questionnaire de cinq pages, comportant une cinquantaine de questions, a été répandu dans tous les milieux du Jura bernois. Les questions étaient groupées en six chapitres : généralités, structure de l'école secondaire, nombre d'heures d'enseignement et répartition, matières, devoirs à domicile. Sur les quelque 900 questionnaires expédiés, 160 environ nous ont été renvoyés et les membres de la commission en font maintenant l'analyse. Nous avons constaté, en particulier, que si le public ne se prononce guère sur le plan d'études proprement dit, il s'intéresse beaucoup au « climat » qui règne à l'école. De nombreux correspondants relèvent l'importance d'un corps enseignant de valeur. La commission a l'intention de publier prochainement les résultats de cette enquête.

b) Structure de l'école secondaire

La loi sur les écoles moyennes précise, à l'article 16, la mission de l'école secondaire. Les buts qui sont assignés à celle-ci sont divergeants, puisqu'elle doit, en même temps, préparer certains élèves à l'entrée au gymnase et dans des écoles professionnelles, et donner aux autres une formation essentiellement pratique. Cette diversité des buts à atteindre oblige notre école secondaire à donner un enseignement partiellement différencié. Autrement dit, elle doit partager ses classes en sections pour une partie de l'enseignement. Cela signifie que tous les élèves d'une classe auront un enseignement commun dans la plupart des branches. Ce tronc commun comportera 24 ou 26 leçons hebdomadaires. Pour le reste du programme, les élèves auront le choix entre certains groupes de branches, et ceci dès la III^e classe, où commence l'enseignement du latin. En II^e classe s'y ajoute l'enseignement d'une deuxième langue étrangère et du dessin technique, en I^e enfin, des mathématiques spéciales et surtout l'enseignement ménager. Les groupes de branches à option ne comporteront que trois ou quatre leçons en III^e classe, mais huit ou dix en dernière année scolaire. La structure de l'école secondaire se présente alors comme suit :

Ecole secondaire à cinq classes

I ^e	Section littéraire	Section scientifique	Section pratique
II ^e	Section littéraire	Section scientifique	Section pratique
III ^e	Section progymnasiale (latin)	Section secondaire (travaux manuels)	
IV ^e	Classe d'orientation		
V ^e	Classe d'adaptation		

La Commission du plan d'études s'est longuement penchée sur ce problème de structure et a parfaitement conscience des énormes difficultés que l'application d'un tel plan suscitera. Elle a d'ores et déjà fixé quelques principes qui la guideront dans ses travaux :

a) La V^e classe doit être une classe d'adaptation. Les élèves de l'école secondaire proviennent de classes primaires souvent fort différentes par le « climat » et les méthodes de travail. Ils passent de l'enseignement d'un seul maître à celui de deux ou trois, dont les exigences ne concordent pas toujours. Ils ont besoin, pour cette raison, d'une période d'adaptation. Dans la loi du 3 mars 1957 (article 28) on demande de veiller à ce que chaque classe ait le plus petit nombre possible de maîtres. Notre commission estime que l'enseignement doit être confié, dans les deux classes inférieures, à deux maîtres, un maître littéraire et un maître scientifique.

b) La classe de IV^e doit être une classe d'orientation. Au cours de la II^e année d'école secondaire, le corps enseignant doit accorder une grande attention au dépistage des aptitudes particulières des élèves, afin d'orienter ceux-ci, dès la III^e, vers la section de classe qui correspond le mieux à leurs goûts et à leurs capacités particulières. Cette prospection se poursuivra d'ailleurs pendant toute la scolarité. Les matières d'enseignement et les méthodes devront tenir compte de cette nécessité.

c) Le Règlement fédéral de maturité nous oblige à commencer d'enseigner le latin dès la III^e classe secondaire. Dès lors, il est nécessaire de grouper les élèves en deux sections, latiniste d'une part, non latiniste de l'autre. Au cours des deux dernières années, la différenciation s'accroîtra par la création d'un groupe scientifique, recevant un enseignement supplémentaire de mathématiques et de sciences naturelles, tandis que les filles bénéficieront de l'enseignement ménager.

Ces intérêts très divergeants nous conduisent à donner à l'école secondaire une structure très souple, qui sera réalisée par un enseignement de base donné à tous les élèves (tronc commun), et par des groupes de branches complémentaires (latin — 2^e langue étrangère, mathématiques supplémentaires — sciences naturelles, travaux manuels — dessin technique, enseignement ménager — ouvrages féminins), ces groupes déterminant les différentes sections du tableau ci-dessus. L'élève aura ainsi le choix, non pas entre plusieurs branches différentes, mais entre plusieurs sections, chaque section ayant un programme d'études strictement délimité.

d) Dans ces conditions, il est souhaitable que tous les élèves, c'est-à-dire toutes les sections aient autant que

possible le même nombre de leçons hebdomadaires. Aujourd'hui, les élèves qui désirent continuer leurs études ont un enseignement de latin ou d'anglais donné en supplément de l'horaire normal. Il en résulte souvent des surcharges de travail inadmissibles. Le principe d'un même nombre d'heures d'enseignement pour tous les élèves d'une classe sera difficile à réaliser : les fillettes n'ont-elles pas, dès la V^e classe, un enseignement des ouvrages, alors qu'il n'y a rien d'équivalent pour les garçons ?

c) Semaine de cinq jours

Sur demande de la Direction de l'instruction publique, notre commission a étudié, en particulier, le problème de la semaine de cinq jours. Elle est arrivée aux conclusions suivantes :

L'introduction dans nos écoles de la semaine de cinq jours n'est pas réclamée par les milieux pédagogiques. Elle est la conséquence des revendications de la classe ouvrière et de modifications des contrats collectifs de travail. Il est fort à craindre que la famille ne soit pas la véritable bénéficiaire de cette mesure, car il est peu probable qu'un week-end prolongé apporte à l'enfant le repos et la détente dont il aurait besoin. On doit craindre, au contraire, que nos élèves rentrent à l'école, le lundi matin, plus fatigué physiquement et nerveusement. Nous ne saluons donc pas avec beaucoup d'enthousiasme la semaine de cinq jours et restons persuadés qu'un travail réparti sur six jours est beaucoup plus fructueux. Néanmoins, l'école devra suivre l'évolution sociale : il ne lui sera pas possible de conserver l'horaire actuel quand la semaine de cinq jours de travail sera introduite d'une manière générale dans notre pays.

Notre nouveau plan d'études doit donc être conçu de façon qu'il puisse être appliqué immédiatement, si c'est nécessaire, au nouvel horaire de travail. Il ne suffit pas pour cela de déplacer les leçons du samedi matin sur un après-midi de la semaine. Il nous paraît indispensable de conserver à l'enfant, outre la journée du samedi, un après-midi de liberté. Dans ces conditions, notre plan d'études actuel, avec 35 ou 36 heures d'enseignement, ne peut évidemment pas être conservé. Après une étude approfondie, nous estimons que le temps de présence de l'enfant à l'école ne devrait pas dépasser 32 heures hebdomadaires, subdivisées en 36 leçons au maximum. Ceci sous-entend que la leçon sera écourtée à 45 minutes. La répartition actuelle du temps entre les différentes disciplines paraissant judicieuse dans l'ensemble, la réduction portera uniformément sur toutes les branches d'enseignement.

Le nouvel horaire pourra être appliqué en faisant débiter la journée, hiver comme été, à 7 h. 30 pour les grands élèves et éventuellement à 8 h. 20 pour les plus jeunes. On pourra placer cinq leçons dans la matinée (25 au total), les cinq à dix leçons restantes étant réparties sur les quatre après-midi disponibles.

L'horaire subira ainsi une réduction d'environ trois heures par semaine. Nous nous voyons contraints de réduire aussi les programmes. Cette mesure est possible ; elle est surtout souhaitable. Ce sera une des tâches essentielles de la commission et des groupes d'étude de mettre au point des programmes d'enseignement débarrassés de tout le fatras qui les alourdit et qui viseront à un travail fait en profondeur.

~

Les quelques remarques qui précèdent montrent clairement combien la tâche de la commission est complexe. Puissent-elles inciter tous les membres du corps enseignant à apporter leur contribution à l'œuvre qui doit être réalisée. Nous leur en serons reconnaissants.

H. Liechti.

Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire

Cours de manipulations élémentaires de sciences naturelles

Onze instituteurs primaires, dont un collègue frivole, ont participé du 14 au 19 juillet 1958 au cours de manipulations élémentaires de sciences naturelles organisé à l'Ecole normale de Porrentruy sous les auspices de la SJTM et RS. Chef de cours distingué, M. Edmond Guéniat, directeur de l'école, a conquis d'emblée l'enthousiasme de ses élèves.

Essentiellement pratique — théorie et formules chimiques étant réduites à la stricte nécessité, — ce cours d'une semaine a permis à chacun de se familiariser avec une série d'expériences simples, facilement réalisables dans les classes primaires. Toutes les manipulations ont trouvé leur application dans la construction d'un appareil simple immédiatement utilisable en classe. Couper, border, effiler, coudre des tubes, percer des bouchons, filtrer, ont fourni l'occasion d'une belle activité manuelle. Grâce à de nombreux exercices, chacun a acquis une réelle assurance dans la manipulation des produits nocifs et des acides concentrés. Résumons ainsi le programme : usages du tube à calcination — préparation de l'eau de chaux — démonstration de la richesse en gaz carbonique de l'air expiré — manipulation d'un produit en flacon — préparation de divers gaz (colorés, incolores) — préparation du gaz carbonique — transvasage d'un gaz — siphonage d'un liquide, puis d'un gaz — fermentation alcoolique et distillation — préparation de l'oxygène, de l'hydrogène, expérimentation avec ces gaz — dilution d'un acide — évaporation au bain-marie — démonstration de la présence de sucre, d'amidon — action de la salive — digestion de l'albumine et action de la pepsine. La notion d'expérience-témoin a été mise à profit dans tous les exercices.

Les expériences nécessitant un chauffage ont été menées avec succès au moyen de l'appareil Primus-Propane dont l'utilisation s'avère à la fois rentable et exempte de danger. Fait important : les subventions cantonales et communales ont permis à chaque participant d'acquiescer tous les appareils confectionnés et l'appareil de chauffage à un prix très modeste. Précisons que ce matériel ne saurait faire double emploi avec la boîte vaudoise.

Placé sous le signe de la bonne humeur générale, le travail s'est accompli dans une atmosphère de camaraderie. Ayant bénéficié du logement et de la pension à l'Ecole normale, à des conditions particulièrement avantageuses, le groupe d'instituteurs a pu apprécier les bienfaits de l'internat, et l'organisation parfaite du collège qui n'exclut pas liberté et sérénité.

Au nom des « onze », nous exprimons notre vive gratitude à M. Guéniat pour son enseignement et son complet dévouement, ainsi qu'à madame la directrice, pour sa bienveillante sollicitude. Nous remercions aussi les organes dirigeants de la SJTM et RS de leur souci constant d'organiser des cours véritablement pratiques. Relevons le vœu des participants de voir ce premier cours suivi de nombreux autres, complémentaires ou différents, afin d'intensifier toujours davantage la mission du Centre d'information SPJ.

G. N.

DIVERS

Société suisse de préhistoire

21e cours : Zurich 25-26 octobre 1958

Le thème de ce cours est « **Les Romains en Suisse** ». Il aura lieu à l'université de Zurich (auditorium maximum). Sept conférences sont prévues sur les problèmes militaires, les villes, les constructions, le commerce et les métiers, la vie publique et intellectuelle, les arts plastiques, la religion et les sépultures.

Le prix du cours est de 4 fr. pour les étudiants, 6 fr. pour les membres de la société et 7 fr. 50 pour les autres participants.

Dimanche matin, visite de la section romaine du Musée national.

Pour tous renseignements complémentaires et les inscriptions, s'adresser à : Schweiz Gesellschaft für Urgeschichte, Geschäftsstelle, Rheinsprung 20, Bâle, téléphone (061) 22 03 38.

« L'information au service du travail social »

Numéro de juillet-août 1958

Ce numéro publie in extenso l'excellente conférence donnée par Mme Audéoud-Naville, Dr médecin à Genève, lors de l'assemblée générale du secrétariat vaudois pour la Protection de l'enfance. A un moment où le rôle et le travail de la femme sont particulièrement honorés, chacun lira avec beaucoup d'intérêt cet exposé.

Dans ce numéro paraissent également le rapport d'activité du secrétariat vaudois pour la Protection de l'enfance, un très intéressant article concernant le travail de l'assistante sociale de commune, et un compte rendu de la 38e assemblée des délégués de Pro Infirmis.

Prix du numéro : 70 ct. — Abonnement annuel : 5 fr.
— Administration : rue de Bourg 8, Lausanne.

Documentons-nous

Le corps enseignant romand a fait un accueil chaleureux à l'offre de vente à prix réduit des « Cahiers d'enseignement pratique ». Cette action touche à son terme, et nous invitons nos collègues qui voudraient encore bénéficier de cette offre de bien vouloir envoyer leurs commandes sans retard à l'éditeur des cahiers, la maison Delachaux et Niestlé, à Neuchâtel.

EN PASSANT...

Pédagogie

Quand le nom d'un pays lointain frappe nos oreilles, on se souvient l'avoir prononcé naguère alors que nous pâlissons sur notre Manuel-Atlas.

Dieu merci, nos gosses d'aujourd'hui n'en sont pas là. Ils affirment que c'est parce que les limites des pays changent sans cesse qu'on donne de moins en moins d'importance à l'étude de la géographie. Ils oublient, qu'en dépit des bouleversements politiques, les montagnes, les rivières, les lacs et les mers sont toujours à la même place.

Mais l'expérience a prouvé tout simplement que la géographie ne s'apprenait pas dans les livres et que la mémorisation d'une foule de noms difficiles à prononcer ne rimait pas à grand-chose au point de vue pratique. Mais, pour que les souvenirs soient durables et que les noms s'incrument pour toujours, il y a deux moyens excellents : les voyages et les mots-croisés.

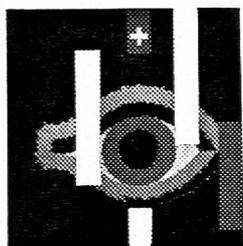
Les voyages ? Ah, comme ils deviennent éloquentes ces noms qu'on trouvait barbares, ces noms en STOCK, en GRAT, en STEIN depuis qu'on sait ce qu'ils représentent ! On n'oublie plus les villes qu'on a visitées, les rivières qu'on a longées, les lacs sur lesquels on a navigué...

Restent les mots-croisés.

Evidemment, aucun manuel scolaire ni aucun plan d'études ne les a recommandés pour l'étude de la géographie, mais les enragés mots-croisés se penchent avec une loupe sur les manuels-atlas et feuilletent les dictionnaires avec un zèle qu'aucun écolier n'a jamais connu.

Et l'histoire ? De notre temps, nous la savions sur le bout du doigt. Le récit de la bataille de Grandson commençait en ces termes : « Le 3 mars au matin, Charles se mit en mouvement... » On se souvient moins bien des causes et des conséquences des guerres de Bourgogne. Quand nos descendants apprendront les deux guerres mondiales que nous avons connues, aucun manuel scolaire, fût-il le plus parfait et le plus complet de tous, ne sera aussi éloquent ni si riche de détails que les récits de nos contemporains. Evidemment, il sera souvent question de cartes alimentaires et les anecdotes pittoresques, telles que les manuels scolaires n'en content jamais, ne manqueront pas. L'histoire, pour qu'on s'en souvienne bien, il faut la vivre. Seulement, à ce moment-là, on n'est pas obligé de la savoir...

M. Matter.



39^e COMPTOIR SUISSE

LAUSANNE

13 - 28 septembre 1958

La grande foire nationale d'automne

Agriculture

Artisanat

Commerce

Industrie

BILLETTS SIMPLE COURSE VALABLES POUR LE RETOUR

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES



Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assuré à tout âge
et aux meilleures conditions

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont confiés les principes de l'économie et de la prévoyance en leur conseillant la création d'une rente pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nombreuses possibilités qui vous sont offertes en vue de parfaire votre future pension de retraite.

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE INFANTILE EN CAS DE MALADIE

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

La caisse assure dès la naissance à titre facultatif et aux mêmes conditions que les assurés obligatoires les enfants de l'âge préscolaire.

Encouragez les parents de vos élèves à profiter des bienfaits de cette institution, la plus avantageuse de toutes les caisses-maladie du canton.

La
Caisse cantonale vaudoise
d'assurance infantile
en cas de maladie

Siège : rue Caroline 11 Lausanne

La société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat

vous conduira dans vos sites préférés... ➔

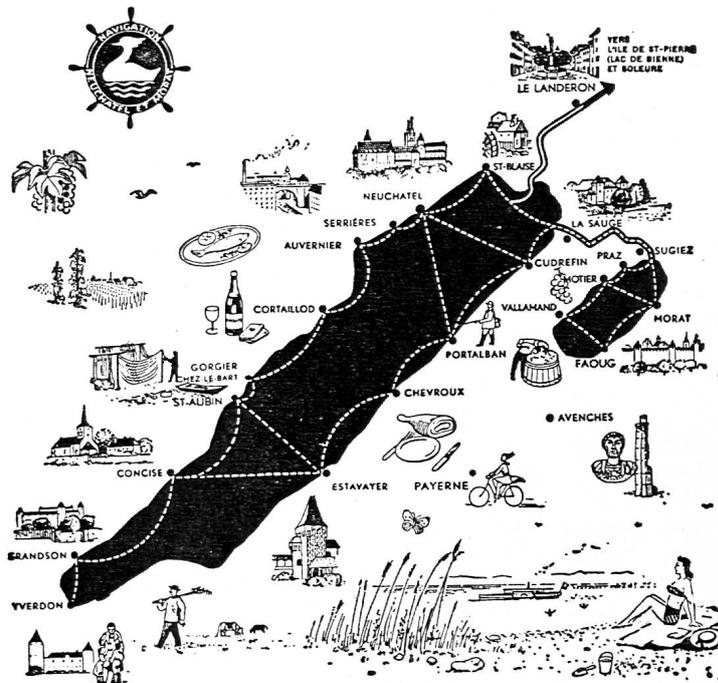
... et vous propose une croisière sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Bienné et les idylliques canaux de la Broye et de la Thielle.

Services réguliers d'été :

- Neuchâtel-Estavayer (via Cudrefin-Portalban)
- Neuchâtel-Estavayer (via Cortaillod-St-Aubin)
- Neuchâtel-Ile de St-Pierre (via canal de la Thielle)
- Neuchâtel-Morat (via canal de la Broye)
- Morat-Vully et tour du lac

Conditions spéciales pour écoles.

Sur demande, organisation de bateaux spéciaux à conditions favorables pour toutes destinations des trois lacs.



Renseignements : Direction LNM, Maison du Tourisme, Neuchâtel, tél. (038) 5 40 12

Partie pédagogique

HORS DE LA NUIT DES TEMPS

(Esquisse pour une histoire des Grisons) par G. Mutzenberg

(suite)

Ainsi les positions se cristallisent-elles. Si l'Engadine, dans la deuxième moitié du siècle, passe peu à peu à la Réforme, dans l'Oberland le catholicisme se raffermi grâce à l'influence des V cantons de la Suisse primitive et à la renaissance du couvent de Disentis. Longtemps, toutefois, des paroisses hésiteront entre les deux confessions, et certaines n'entreront dans l'Eglise évangélique rhétique que dans le premier quart du XVII^e siècle.

L'orage se prépare au sud. La Valteline, avec Bormio et Chiavenna, a été occupée en 1512. L'évêque avait des droits sur elle.

Pays riant. Tout le contraire des Grisons. L'Adda coule vers l'Occident, ouvrant sa vallée au premier comme au dernier soleil. Le sol est riche, facile à travailler. La vigne, le blé, les légumes prospèrent. Dans les meilleurs endroits, on commence les récoltes en mai. Chaque jour cent chevaux chargés de vin (un cheval porte 150 litres) s'en vont vers le nord par les cols.

Un peuple intelligent mais passionné croît et multiplie dans ce paradis. Aussi nombreux que celui des Ligues, son seigneur, il n'a pas de relations culturelles avec lui. Au spirituel, il dépend de l'évêque de Côme. Il est tourné vers l'Italie, porté au fanatisme, violent... Il déteste les Allemands.

Le clergé, d'une ignorance fabuleuse à l'aube de la Réforme, possède le cinquième des terres. Il échappe à la juridiction des Ligues et en profite. La noblesse, riche dans les mêmes proportions, et humiliée, se joint à lui pour soulever le peuple contre ses maîtres. La haine confessionnelle et la mauvaise administration grisonne, abandonnée au bon plaisir de fonctionnaires qui ne songent qu'à s'enrichir pour se payer des frais d'élections achetées, sont à ces dispositions l'excitant rêvé.

Les Ligues essaient de l'arme religieuse. Que la vallée — où la Réforme a déjà pris pied — devienne protestante, et l'influence de la Contre-Réforme et de l'Espagne tombera. Les fugitifs italiens sont donc accueillis, les pamphlets de l'imprimerie Landolfi abondamment répandus. Le Bundestag, qui veut l'égalité des confessions, oppose à la réaction violente de Rome le renvoi de son inquisiteur Ghisleri, plus tard pape sous le nom de Pie V.

Ces mesures ne sont pas sans résultats. Les évangéliques passent du 1% de la population en 1550 au 4% dix ans plus tard. A Chiavenna, ils sont la moitié. Une population violente et soutenue par l'étranger, toutefois, menacera sans cesse leur sécurité. Le protestantisme paraîtra toujours denrée importée aux Valtelines. Ainsi la barque du destin s'en ira-t-elle à la dérive, d'intrigues en incidents et sans ferme pilote.

L'insouciance de beaucoup de Grisons contribuera à cette évolution tout autant que la vigilance de la Contre-Réforme. Cette dernière, d'ailleurs, a l'art du déguisement. Un faux réfugié évangélique, Broccardo Borrono, est envoyé dans les vallées rhétiques pour établir une liste de leurs prédicants et étudier les moyens de les contraindre à l'abjuration ou de les rendre inoffensifs. Quant à la Ligue grise, encore aux côtés des deux autres pour condamner le chef du

parti catholique Johann Planta, coupable de trahison (1572), le dernier quart du siècle la voit de plus en plus soumise à la politique de Rome.

Le foehn souffle-t-il sans trêve sur le pays ? Un peu de calme dans les esprits, semble-t-il, permettrait la réforme politique qui s'impose. Hélas ! le vent tour à tour endort, séduit, exaspère. On rédige des lois, mais aucun pouvoir ne les fait observer. Les partis ne les dépossèdent que pour s'accuser les uns les autres de les violer. Ainsi de l'interdiction des corps-francs en 1574. Elle demeure lettre morte pour la simple raison que nulle autorité respectée ne sait punir. La corruption domine. Les juridictions vont jusqu'à afficher le prix des fonctions publiques à vendre. Les grands sont à la chasse des honneurs de l'étranger et des charges lucratives. Les Planta et les Salis se disputent l'influence majeure, comme aussi les puissances étrangères qu'intéressent les cols stratégiques. Alors, soudain, la colère du peuple se lève comme un ouragan. Mais elle aussi, parfois, obéit à d'habiles propagandistes. D'ailleurs, il ne suffit pas de se fâcher pour être juste. Certes, la puissance militaire des Ligues ne leur permet pas une politique de neutralité. C'est pourquoi le clairvoyant chevalier Hartmann de Hartmannis, de Grusch, considère la capitulation militaire avec la France comme la meilleure part d'un mal nécessaire. Cela ne l'empêche pas, l'année de son renouvellement (1602), de négocier une alliance avec Berne. Le pays a besoin de solides amitiés. En outre, comme il lui faudrait une constitution plus viable, douze magistrats étudient la réforme de l'Etat. Hélas ! cet effort n'aboutira qu'au renforcement d'une souveraineté communale déjà excessive. Hartmann de Hartmannis, qui participe à ce travail, s'éteindra en 1603 dans de sombres pressentiments, comme s'il avait pu lire sur le visage de la patrie aimée, au lieu du pur reflet de la liberté, sa grimaçante caricature.

La même année en effet, Venise obtient des Ligues le droit d'y lever de 4 à 6 000 hommes, et le libre passage de ses mercenaires. La réaction est immédiate. Le comte de Fuentés, gouverneur espagnol de Milan, qui s'était juré d'empêcher cette alliance, dresse près de Colico, non loin de l'embouchure de l'Adda, une forteresse menaçant la Valteline. Emoi dans les Grisons. Des corps francs se mettent en marche. Il faut sauver le pays, donc punir les coupables. Le parti espagnol, d'abord victorieux, prononce contre les chefs de la faction vénéto-française des châtiments draconiens, puis c'est son tour d'être jugé, car la direction du mouvement insurrectionnel lui échappe (1607). Des délégués confédérés viennent prêcher l'apaisement : on ne prend même pas la peine de leur répondre. L'ambassadeur vénitien Giovanni Battista Padavino, homme fort habile, dépeint les Ligues d'une plume d'autant plus sévère qu'il a expérimenté sur leur chef les séductions de son or : « C'est l'anarchie, écrit-il, pire qu'une tyrannie cruelle ; c'est un navire sans pilote, livré à tous les vents ; c'est le monstre à plusieurs têtes, incapable de trouver la juste mesure ; il porte sur les yeux le bandeau de la passion... »

Ce n'est que trop vrai. Par crainte des colères passionnelles du peuple, beaucoup des meilleurs citoyens

fuient la fonction publique. Les prédicants, eux, conscients de leur mission d'éducateurs, parlent contre toute alliance étrangère, mais, comme Hartmann de Hartmannis, cèdent à l'évidence et s'orientent de plus en plus vers Venise et la France. Leur synode d'avril 1618, à Bergün, sous la présidence de Caspar Alexius, ami de Georges Jenatsch et de Blasius Alexander, voit la bouillante jeunesse triompher du lucide esprit de pondération et de clairvoyance politique de quelques pasteurs expérimentés. A l'heure où éclate la Guerre de Trente Ans, ils tombent en chaire contre le parti austro-espagnol. Un tribunal d'épuration, à Thusis, commet d'irréparables injustices, puis un autre, à Davos, dépêche maladroitement une ambassade auprès du roi de Bohême. On renonce à envoyer une garnison en Valteline, pour ne pas gêner les fonctionnaires dans l'exercice lucratif du mépris des lois, pendant que les intrigues contre les Grisons se multiplient, que Gueffier, l'envoyé de la France, fait de l'espionnage pour le compte du pape — mais on le prie de s'en aller — et que la haine du tyranique Rodolphe Planta, jeté hors de son château de Zernez-Wildenberg par la populace, machine avec l'aide du principal agitateur valtelin, et en étroit contact avec l'Autriche, une exemplaire vengeance.

La Valteline secoue le joug grison en massacrant les protestants (19 juillet 1620). L'Autriche occupe le Val Müstair. Quinze cents Confédérés catholiques sont appelés dans le pays par la Ligue grise. Trois mille Bernois et Zurichois, mal appuyés par les Grisons, sont battus à Tirano. Les Planta triomphent.

Alors les patriotes se réveillent. Le 25 février 1621, dix-neuf d'entre eux s'en vont assassiner Pompée Planta dans son château de Rietberg. Le peuple, exalté par Georges Jenatsch et Blasius Alexander, se soulève, chasse les Suisses des V Cantons, tente de reconquérir la Valteline, échoue. L'Autriche envahit l'Engadine, force à l'hommage — à genoux — le Prätigau, occupe Coire. Le Val Müstair, la Basse-Engadine, les VIII Juridictions sont détachées du territoire. Les Trois Ligues n'existent plus. Dans les villages protestants, la messe remplace le prêche.

L'exécution de cette mesure s'accompagne de mille vexations. Le jour des Rameaux 1622, les gens du Prätigau, excédés par les brutalités qu'on leur inflige, lèvent l'étendard de la révolte. On leur a pris leurs armes ? Qu'importe. D'énormes gourdins, qu'ils hérissent de pointes de fer, leur fourniront d'excellents morgenstern. Taillé en pièces par une troupe furieuse, l'occupant cherche son salut dans la fuite. A Schiers, les femmes se battent comme des lions. La vallée est libérée, les prédicants reviennent, le valeureux Rodolphe de Salis prend le commandement de l'armée du peuple. Maienfeld est prise, puis le général autrichien Baldiron capitule dans Coire. Une aube nouvelle se lève.

L'espoir, hélas, dure peu. L'été n'est pas fini que l'Autriche, profitant du manque de préparation militaire de la Basse-Engadine, reprend l'offensive. Dix mille hommes chassent devant eux quelques paysans à peine armés, massacrent des femmes et des enfants, passent en Prätigau, y défont les troupes grisonnes à Aquasana, près de Saas, après un combat acharné où la compagnie de Georges Jenatsch reconquiert son drapeau. Tout redevient comme avant le soulèvement. La liberté, humée un instant avec délices, expire dans un ouragan qui sent la foudre, le feu, le sang, la peste. Le fléau n'épargne personne. La faim, pendant l'hiver, accule les gens à cuire du foin.

C'est dans de telles conditions que les capucins réapparaissent. Mission qui suscite la haine de l'habitant, tout en arrachant des conversions, éphémères le plus souvent. Triste visage du christianisme en ces temps calamiteux ! Fortunat von Juvalta, qui par ailleurs juge sévèrement les prédicants politiques, note l'ignorance de ces moines zéloteurs. Plus tard, toutefois, dans un pays pacifié et face à un protestantisme se figeant dans une sèche orthodoxie, ils accompliront dans les régions hésitant encore entre les deux confessions une œuvre plus digne de leur vocation.

Ce temps est toute une épopée. Il semble que la main même de Dieu s'acharne sur les Trois Ligues. Les hommes qui peut-être les sauveraient leur sont enlevés. Le général Rodolphe de Salis, qui participe encore à la campagne du marquis de Cœuvres, en 1624 — les Grisons se sont tournés vers la France — trouve au fond d'un plat, en Valteline vraisemblablement, le poison fatal. Quant à l'inflexible Blasius Alexander, âme autrement trempée que Georges Jenatsch, il meurt pour sa foi dans les cachots d'Innsbruck.

Les promesses de la France, pour être bien sonnantes, restent de belles paroles. La Valteline n'est pas rendue. Les Grisons ne sont sur l'échiquier de la grande politique qu'un pion à sacrifier avec intelligence. Richelieu en joue supérieurement.

Ce n'est que bruit de cavalcades, hébergement des troupes, réquisitions, brutalités. Un occupant suit l'autre ! La mélodie est triste et monotone. Les Impériaux reviennent en 1629, au nombre de 40 000. Une peste, plus terrible que la « maladie hongroise » de 1622, les accompagne. Elle se caractérise par une soif inextinguible, des nausées, des taches noires sur tout le corps, des enflures, un état qui passe de la somnolence à la folie. Les enterrements se succèdent, les villages se vident, la population diminue d'un quart (22 000 âmes). A Thusis, par exemple, du 4 septembre au 23 novembre, le fléau fait 208 victimes sur quelque 500 habitants ; neuf maisons sont désertes, quatre épargnées, 221 personnes quittent le bourg. Un sellier allemand se préserve en faisant sans cesse brûler du cuir dans sa maison.

Les misères ne sont pas finies. Les Impériaux évacuent le pays quand Gustave-Adolphe entre en lice (1631), mais déjà les Français s'annoncent. Richelieu se trouve avoir besoin du fantassin grison pour couper les communications entre le duché de Milan, à l'Espagne, et l'Autriche. Henri de Rohan prépare donc une campagne. Chef des protestants, plutôt encombrant en France, il s'entendra mieux qu'iconque avec les Grisons, en majorité ses coreligionnaires. Il tirera de faibles moyens, tacticien habile et conscience droite, le maximum. S'il sort éclaboussé de l'aventure, ce qui est à craindre, qu'importe ! Le cardinal ne ménage pas plus ses serviteurs que ses ennemis. A eux les échecs, à lui le succès. S'il faut des victimes, il en trouvera. Dans cette affaire, Rohan le sera doublement, car en face de Richelieu, un homme qu'on pourrait croire son double en intrigues se dressera : Georges Jenatsch.

Le massacre de Valteline de 1620 le trouve pasteur à Berbenno. Il s'y est installé marié, l'année même, la Davosienne Anna Buol étant l'heureuse élue. Maintenant, l'épée au poing, le regard dur, il s'enfuit par le Val Malenco en compagnie d'une soixantaine d'évangéliques de Sondrio. Lit-il, sur les sommets éclatants de lumière, l'étrange passion qui commence pour son pays ? Les blancs nuages projettent sur les parois de fantastiques apparitions ! Derrière lui, dans les villa-

ges, le sang de ses frères en la foi s'évapore au soleil. Il n'a pas l'âme d'un martyr. L'homme de guerre en lui crie vengeance à la manière des prophètes de l'Ancien Testament, ses compagnons de méditation. Il ne remettra plus la robe de prédicant.

Il se jette dans la mêlée de toute sa force. Agitateur, capitaine, diplomate, il chevauche, infatigable, de vallée en vallée et de ville en ville, visitant tour à tour Zurich, cité de ses études, Bâle, Venise, Paris, recrutant, projetant des campagnes de libération, échouant et recommençant, jamais dérangé, jamais las de payer de sa personne pour sa patrie tout en se hissant lui-même, d'échelon en échelon, aux plus hauts postes. Il sert sous le comte de Mansfeld en 1622, se distingue dans maints combats, à Thusis et à Klosters, à Aquasana et en Valteline, commande un régiment en 1625, se bat en duel, passe l'hiver 1629-1630 dans la prison de Venise, joue la carte française en préparant l'espagnole. Car la France tarde maintenant d'intervenir par crainte d'une hégémonie suédoise.

Jenatsch s'oriente donc vers l'Autriche et le catholicisme, rencontre en 1632, secrètement, un émissaire espagnol dans le val de San Giacomo, et reçoit dès 1633 l'enseignement des capucins de Rapperswyl. Un an plus tard, il prouve son attachement à Rome en pacifiant la Basse-Engadine révoltée contre les prêtres qu'on lui impose. Tout cela ne l'empêche nullement de rester protestant aux yeux de Rohan, ni même de gagner, pendant la campagne française de 1635, chef-d'œuvre d'intelligence stratégique, toute sa confiance. La victoire assurée, le but de la France est atteint : fermer aux Impériaux les cols rhétiques. Mais les Grisons ? N'attendent-ils pas de recouvrer leur souveraineté sur la Valteline ? N'est-ce pas en la leur promettant, au conseil de guerre de Zuoz, que le duc les a entraînés dans son plan ? Leur déception est vive. La conférence de Chiavenna (janvier 1636) remet la juridiction aux habitants et ne tolère pas le culte réformé dans la vallée. Jenatsch, s'il a d'autres espérances, s'emploie pourtant à faire accepter le traité. L'or français intervient, les Liges finissent par se plier, mais c'est alors la Cour de France qui refuse de le ratifier. Comme de plus elle ne paie la solde des régiments grisons qu'irrégulièrement, la pensée d'une entente avec l'Autriche, voisine immédiate — il faudra bien en arriver là ! — gagne de plus en plus. Trois ambassadeurs, dont Jenatsch, négocient à Innsbruck. Le 6 février 1637, 31 notables jurent, chez le bourgmestre de Coire, d'assurer par tous les moyens la sécurité du pays. Rohan, fort souffrant des fièvres l'été précédent, et resté sourd jusqu'ici à toutes rumeurs de trahison, commence à se méfier. Georges Jenatsch le tranquillise, puis pousse ses préparatifs. Le 19 mars, à peine le duc, les yeux enfin dessillés, a-t-il mis la forteresse du Rhin, non loin de Landquart, en état de défense, que les régiments grisons l'investissent. De toutes parts, les bannières s'avancent dans la plaine. Les Français occupant la Valteline sont tenus en échec par les Espagnols. Une armée autrichienne attend à Feldkirch. Que faire sinon capituler ? Rohan s'y résigne, sachant que toute résistance ferait couler du sang en pure perte et dévasterait encore une fois le pays. Le régiment zurichois Schmid, resté neutre, gardera la forteresse jusqu'au 5 mai, date à laquelle les troupes du roi devront avoir quitté le territoire.

L'Espagne tiendra-t-elle mieux ses promesses ? A peine le coup de main consommé, le commandant de Milan déclare les conditions de capitulation trop dou-

ces. Il veut l'évacuation des Français plus rapide. Jenatsch lui fait comprendre qu'il est encore en son pouvoir d'utiliser les vaincus du moment contre lui. Déjà la France cherche à regagner le terrain perdu le 8 avril, son résident rapporte de Paris l'accord du gouvernement au Traité de Chiavenna. Trop tard : la ratification impériale du Traité d'Innsbruck vient à ce moment précis confirmer les Trois Liges dans leur politique. Le nouvel intendant Jean d'Estampes a beau offrir 50 000 livres à Jenatsch, il n'est plus temps. Richelieu est joué. Il a envoyé au maréchal Lecques l'ordre de tenir la Valteline coûte que coûte, mais Rohan s'est arrangé pour qu'il lui parvint quand l'armée marchait déjà sur Coire. Le duc ne veut pas rompre ses engagements. Lorsque son surbordonné, l'ayant rejoint, se répand en reproches, il se borne à répéter : j'ai donné ma parole. Il repousse à la fois l'attaque brusquée parfaitement réalisable qu'il lui propose, et les offres des populations amies du Prätigau et d'ailleurs de combattre à son côté. Il ne veut pas la ruine des Grisons. Il est le « bon duc » ! La légende que lui fait le peuple est juste. Il préfère prendre sur lui la responsabilité de l'échec et la désapprobation de Richelieu, partir en vaincu, en exilé, mais la conscience nette. On l'a trahi, il ne trahira pas.

Le 5 mai, les autorités des Liges lui rendent un hommage ému. Il écoute calmement, dignement. Une escorte d'officiers le conduit à la frontière, à son destin : Genève, refuge incertain — le cardinal trop proche — puis le camp du duc Bernard de Saxe-Weimar. Un an plus tard, à Rheinfelden, pendant que se remporte une victoire sur les Impériaux, son regard droit, noblement résigné, sombre dans la nuit, tout rempli déjà des reflets de l'aube...

Les Français partis, l'Espagne fait traîner la restitution de la Valteline. Elle propose, inacceptable marché, quelques seigneuries autrichiennes des bords du Rhin en échange de la fertile vallée. Elle refuse de plus d'accorder aux réformés le libre exercice de leur religion dans les pays sujets. Les prédicants demandent alors la rupture des négociations. Le Bundestag prie ses envoyés à Madrid de faire l'impossible pour obtenir satisfaction, mais en même temps les chefs des Trois Liges, dans un document secret, déclarent accepter les conditions espagnoles légèrement modifiées. Il semble soudain que le ferme gouvernement qui manque au pays se forme.

Gouverneur de Chiavenna, Georges Jenatsch consolide habilement l'influence grisonne dans la région. Espère-t-il encore, bien que converti au catholicisme, ménager aux réformés la liberté religieuse en Valteline ? En tout cas, s'il le faut, il n'hésitera pas à reprendre la vallée par les armes. Ne se prépare-t-il pas une fois de plus à retourner son char, entretenant à nouveau des relations secrètes avec Richelieu ? D'autres notables grisons, d'ailleurs, le suivent dans cette voie. Ils pensaient même le précéder. Mais sa sagacité politique jamais en défaut les a devancés. Leur jalousie s'allume. Ce sera sa perte.

Quand, le soir du 24 janvier 1639, fêtant le carnaval chez le confiseur et ancien capucin Lorenz Fausch, à Coire, en compagnie d'autres officiers, un masque géant s'avance vers lui alors qu'il converse avec Rodolphe Travers, époux de Lucrezia Katharina Planta, fille de Pompée l'assassiné, et lui décoche, mais sans l'atteindre, un traitre coup de pistolet. Nul ne s'interpose. Les colonels, que sa stature rejette dans l'ombre, le craignent autant que l'Espagne. Qui donc le défendrait ? Ses anciens coreligionnaires le tiennent

pour un renégat, les nouveaux semblent attendre sa mort pour lui faire de pompeuses funérailles et le proclamer martyr de la foi. Figé dans la glace du tombeau, il ne gênera plus personne. Ni par ses volutes, ni par ses violences.

Georges Jenatsch donc s'empare d'un chandelier pour se défendre. Songe-t-il au sombre pressentiment qui l'a saisi voici peu, quand la tour de bois de l'église Saint-Lucius s'est écroulée, et qu'alors les lointaines prédictions d'un astrologue parisien lui sont revenues ? La mort violente qui l'attendait s'annonce aujourd'hui, maintenant que le vide se creuse autour de lui et que surgissent plusieurs hommes d'arme, la hache levée, paysans de Haldenstein à la solde de Rodolphe Planta, fils de Pompée. Bientôt il succombe sous les coups. La vengeance est consommée. Les haines peuvent s'endormir. L'Espagne ne plus redouter une attaque en Valteline.

La République des Ligues a maintenant choisi. Jusqu'à l'Acte de Médiation (1803), elle vivra repliée sur elle-même et dépendante de l'étranger. La grande politique n'est plus son affaire. Les jours de gloire du Calven sont passés.

Le traité avec l'Espagne, en effet, solennellement juré à Milan le 3 septembre 1639, place le pays dans l'ombre de son allié. Le duc de Milan se réserve le droit d'utiliser ses routes, d'y lever des soldats, de contrôler l'administration de la Valteline, où le culte réformé est interdit. En contrepartie, il enverra du blé aux Grisons, les protégera, leur servira 4 500 couronnes par an. Comme le paysan se livre de plus en plus à l'élevage au détriment de la culture du blé, les vallées rhétiques apauvries sentiront lourdement leur dépendance économique. Le transit, florissant avant les invasions, ne parviendra qu'au crépuscule du XVIIIe siècle, entravé par l'état des routes, des cols infestés de brigands — en 1656 on en exécute cinq à Vicosoprano — des querelles de poids et de tarifs, à retrouver sa prospérité de la fin du XVIIe. Alors le montagnard se tourne davantage encore vers le service mercenaire : en 1743, sur une population de 75 000 âmes environ, 10 350 hommes sont aux armées, la plupart en France. Ou bien il émigre. Ainsi, Venise accueille de 3 à 5 000 confiseurs, liquoristes, boulangers, Engadinois surtout, dès le début du XVIIIe siècle. On s'en va pauvre, on revient riche. Les belles maisons de Sils, Lavin, La Punt Schlarigna, Sent, Bravuogn, Filisur, parlent de ces retours heureux sous le ciel pur de la patrie.

Les vingt années magiques du début de la Guerre de Trente Ans ont creusé le visage du pays de durables sillons. Sa population décimée ne retrouve que difficilement son équilibre. Tandis que sa vie religieuse tend à devenir formaliste, les mœurs se relâchent, la crainte de la sorcellerie fait des pas de géant. Le Bundestag, de 1642, alerté par le Synode, invite les citoyens à respecter l'ordre chrétien et à se préoccuper de l'enseignement de la jeunesse. A chaque village son école ! Si cet idéal entrevu ne se réalisera que deux siècles plus tard, et difficilement, l'appel ne demeure pas sans écho. Bien des classes s'ouvrent, surpeuplées dès le début, sous la direction d'artisans, de mercenaires, d'une culture plus que rudimentaire. La vie politique ne guérit pas de ses maux. L'Espagne et l'Autriche exercent l'influence majeure. Les efforts des Grisons de s'inclure dans le système défensif de la Confédération échouent. L'alliance séparée avec Zurich, en 1707, n'y change rien. Dès 1739,

les Trois Ligues n'apparaissent plus à la Diète des XIII Cantons. Sur le plan intérieur, le XVIIIe siècle accentue la course aux privilèges, le règne et les rivalités des familles nobles utilisées par l'Autriche et Venise, l'absence de vrai gouvernement. Le peuple, souverain, souvent se fait justice lui-même. Ainsi, en 1735, quand à Sent un partisan de l'Autriche est lapidé, un témoin de la scène, s'étonnant que la victime n'ait pas été remise à l'autorité, s'attire cette réponse : « L'autorité ! Quelle autorité ? C'est nous qui sommes l'autorité. Une autre laisserait de tels coquins bien tranquilles... »

Ainsi, les mots de liberté, d'indépendance, de justice, s'ils se déprécient parfois jusqu'à se nier eux-mêmes, conservent une certaine saveur. Les enfants, à l'aube de la Révolution française, se souviennent que leurs pères des VIII Juridictions et de la Basse-Engadine, au sortir de la Guerre de Trente Ans, n'eurent de repos que quand ils parvinrent à racheter à prix d'or, avec l'aide des villes évangéliques, les droits de l'Autriche sur eux. 1649 et 1652 demeurent dates de libération. Le malheur, c'est qu'on s'obstine à considérer la souveraineté absolue des communes comme le régime salubre par excellence.

En 1762, l'Autriche, rivale de Venise, renouvelle le Traité de Milan au prix de quelques concessions et grâce à l'appui des Salis. La Sérénissime République dénonce alors son alliance et expulse les commerçants grisons. Trois mille d'entre eux rentrent au pays, puis se dispersent sous tous les cieux, bientôt suivis par d'autres, jusqu'en Suède et en Russie.

L'aristocratie, par le jeu des privilèges, domine la politique. Cultivée, souvent influencée par le piétisme, formée dans une de ces bonnes écoles privées que la deuxième moitié du siècle voit naître sous des pédagogues tels que Martin Planta, J.-P. Nesemann, le maréchal Ulysse de Salis-Marschlins, J.-B. Tscharnner, H. Zschokke, — Fréd. César de La Harpe, Pictet de Rochemont et de nombreux serviteurs de la future République Helvétique seront les élèves de Martin Planta au château de Haldenstein — elle fournit au pays les défenseurs les plus acharnés de l'Ancien Régime comme ses meilleurs patriotes. Les intérêts matériels ne parviennent pas toujours à étouffer les semences confiées au cœur de l'homme par l'amour et l'intelligence d'une saine pédagogie.

Le 20 avril 1803, la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Coire accueille le premier Grand Conseil grison. Jacob-Ulrich Sprecher, nommé par Bonaparte président de la commission gouvernementale chargée de l'introduction de la nouvelle Constitution, ouvre dignement la séance en résumant la portée de cette heure historique : « C'est avec un sentiment de joie, commence-t-il, mais aussi de tristesse, que nous sommes entrés dans cette salle où nos aïeux ont délibéré des affaires de la patrie au long de tant de siècles. Une lourde tristesse se mêle à notre joie, quand nous contempons aujourd'hui, après tant de souffrances subies, ce que fut un jour notre pays, et ce qu'il est maintenant... »
(A suivre.)

Instituteur de Zweisimmen accepterait en pension pour 6 mois, dès le 6 octobre 1958

la fille d'un collègue

Il a lui-même une fille de 15 ans et un garçon de 11 ans

Faire offres à M. Fritz Gerber, Lehrer, Zweisimmen.

COURS PRÉPARATOIRE

Le cours est destiné aux élèves de langues française, italienne et romanche, qui désirent fréquenter les classes préparant à l'admission dans les Postes, les Chemins de fer, les Douanes ou les Télégraphes/Téléphones. Le cours dure 6 mois et donne aux élèves des connaissances d'allemand suffisantes pour suivre ensuite l'enseignement des classes professionnelles (deux ans). Prospectus sur demande.

S'inscrire jusqu'au 2 octobre 1958.

Ouverture du cours : 21 octobre 1958

La bonne adresse
pour vos meubles



Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5% DE RABAIS

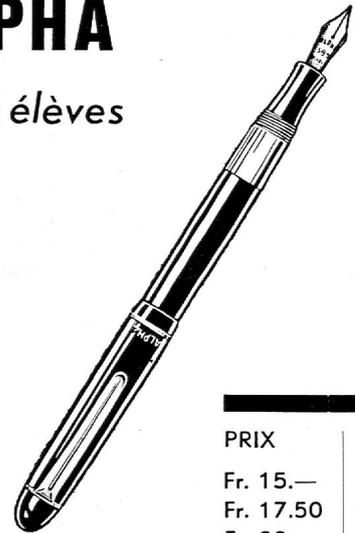
Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



Recommandez

le stylo ALPHA

à vos élèves



PRIX	POINTES
Fr. 15.—	121
Fr. 17.50	1 F
Fr. 20.—	101 EF
Fr. 25.—	101 F
	103 EF
	103

Ecole Pratique Emile Blanc

LAUSANNE

Place Bel-Air 4

Tél. 22 22 28

**STÉNO-DACTYLOGRAPHIE
BRANCHES COMMERCIALES - LANGUES**

Placement gratuit des élèves

Ouverture du Cours Ecole : 21 avril 1958, à 14 h.

PAPETERIE de S^T LAURENT

Charles Krieg

Tél. 23 55 77

RUE ST LAURENT 21

Tél. 23 55 77

LAUSANNE

ARTICLES TECHNIQUES • MEUBLES DE BUREAU EN BOIS